

QUI SOMMES-NOUS ?

Ecosystem est une entreprise d'intérêt général dont le rôle est de prolonger la vie des équipements électriques et électroniques (EEE).

Pour cela nous concevons et mettons en place des deuxièmes vies écologiquement soutenables, économiquement performantes et socialement justes : réparation, réutilisation, réemploi et recyclage. Nous fonctionnons sous la qualité d'entreprise à mission.

ECOSYSTEME AU QUOTIDIEN



Fédère et coordonne

l'ensemble des acteurs de la filière des équipements électriques et électroniques pour réduire leur empreinte écologique tout en promouvant un développement économique et social pérenne des acteurs de la filière : fabricants, distributeurs, entreprises spécialistes du recyclage, acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS), etc



Fait avancer

la connaissance liée aux « mines urbaines », en développant des indicateurs de référence qui couvrent l'ensemble des dimensions écologique, économique et sociale de l'impact des EEE



Accompagne

les changements de comportements en diffusant une information complète et accessible au citoyen-consommateur pour lui permettre de faire des choix éclairés



Expérimente, invente, met en oeuvre et déploie

sur l'ensemble du territoire les solutions pour des deuxièmes vie durables : développement de l'offre de réparation, modernisation et montée en expertise des réseaux de réemploi et réutilisation de l'ESS, conseils à l'éco-conception, développement, optimisation et mise en oeuvre des solutions de collecte innovantes et de recyclage



Mesure l'impact

de chaque solution pour identifier les « deuxièmes vies durables » et améliorer la performance écologique, économique et sociale des solutions disponibles.

LA COLLECTE DES DEEE MENAGERS DANS VOS DÉCHÈTERIES

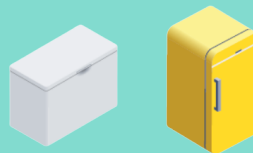
Ils se différencient des DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) professionnels qui sont tous les équipements non ménagers, utilisés à des fins professionnelles (y compris les composants, les sous-ensembles et les produits consommables faisant partie intégrante de l'équipement au moment de sa mise au rebut).

Selon leurs tailles et les matières qu'ils contiennent, les DEEE ménagers sont triés en 4 grandes familles appelées « flux » pour être ensuite dépollués et recyclés dans des centres de traitement dédiés selon leurs spécificités :

Petits Appareils en Mélange



Gros électroménagers froid



Gros électroménagers hors froid



Ecrans



MAIS AUSSI.. LES AMPOULES ET NÉONS

Que vous pouvez déposer dans ces compartiments..



QUE DEVIENNENT LES AMPOULES ET NÉONS USAGÉS ?

Etape 1 - Stockage dans un point de collecte

Une fois qu'ils ont rejoint un point de collecte, vos ampoules et tubes «néon» vont être stockés en attendant qu'une quantité suffisante soit regroupée. Nous envoyons alors un de nos prestataires de transport de DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques) pour les récupérer.



Etape 2 - Acheminement de mes ampoules et néons vers une usine de recyclage

Les appareils collectés sont acheminés soit vers un centre de regroupement afin d'être massifiés avec des sources lumineuses issus d'autres points de collecte du territoire, soit directement vers l'une de nos 4 usines de recyclage prestataires, deux en France, 1 en Belgique et une en Italie.



Etape 3 - Dépollution et tri des matières de mes ampoules et néons

Les ampoules et tubes «néon» sont pris en charge afin d'en extraire les composants polluants puis de séparer les différentes matières. Les composants et matières seront ensuite acheminés vers d'autres sites industriels pour soit subir une nouvelle étape de traitement avant réutilisation, soit être directement réutilisés dans la fabrication de produits neufs, valorisés énergétiquement ou stockés (déchets dangereux). C'est près de 90% du poids des ampoules et tubes « néon » que nous collectons qui seront recyclés !



Plus de renseignements sur :

<https://www.ecosystem.eco/donner-recycler/equipement/ampoules>

HORAIRES DÉCHÈTERIES

	Bligny-sur-Ouche		Maconge		Mont-Saint-Jean	
	Hiver**	Eté*	Hiver**	Eté*	Hiver**	Eté*
Lundi	9h-12h	9h-12h	14h-17h	14h-19h	Fermée	
Mardi	Fermée		9h-12h	9h-12h	14h-17h	14h-19h
Mercredi	9h-12h	9h-12h	14h-17h	14h-19h	Fermée	
Jeudi	14h-17h	14h-19h	Fermée		9h-12h	9h-12h
Vendredi	Fermée		14h-17h	14h-19h	Fermée	
Samedi	9h-12h 14h-17h	9h-12h 14h-19h	9h-12h 14h-17h	9h-12h 14h-19h	9h-12h 14h-17h	9h-12h 14h-19h

**LA PÉRIODE D'HIVER EST COMPRISE DU 1ER OCTOBRE AU 31 MARS

*LA PÉRIODE D'ÉTÉ EST COMPRISE DU 1ER AVRIL AU 30 SEPTEMBRE

NOUS CONTACTER ?

Ambassadrice du tri

07 44 55 15 21

ambassadeur.tri@ccpouillybligny.fr

Responsable service déchets

06 08 16 44 26

tri@ccpouillybligny.fr